**Objet : Appel à candidatures pour cinq titulaires de mandats devant être nommés lors de la 46e session du Conseil des droits de l'homme**

Le Secrétariat du Conseil des droits de l’homme présente ses compliments à toutes les Missions permanentes auprès de l’Office des Nations Unies à Genève, les organisations internationales ou leurs bureaux, les institutions nationales, les organisations non gouvernementales et autres organes des droits de l’homme et a l'honneur de les informer que les cinq titulaires de mandats ci-dessous sont à pourvoir lors de la 46e session du Conseil des droits de l'homme (22 février au 19 mars 2021):

1. **Mécanisme d’experts sur les droits des peuples autochtones (MEDPA), membre de l’Afrique** ([rés. 33/25 du CDH](https://undocs.org/fr/A/HRC/RES/33/25))
2. **Mécanisme d’experts sur les droits des peuples autochtones (MEDPA), membre de l’Amérique du Nord** ([rés. 33/25 du CDH](https://undocs.org/fr/A/HRC/RES/33/25))
3. **Rapporteur spécial sur la situation des droits de l’homme au Cambodge
(**[rés. 42/37 du CDH](https://undocs.org/fr/A/HRC/RES/42/37))
4. **Groupe de travail d’experts sur les personnes d’ascendance africaine, membre des États d’Afrique** ([rés. 45/24 du CDH](https://undocs.org/fr/A/HRC/RES/45/24))
5. **Groupe de travail sur la détention arbitraire, membre des États d'Asie et du Pacifique (**[rés. 42/22 du CDH](https://undocs.org/fr/A/HRC/RES/42/22))

Les candidatures individuelles, comprenant une lettre de motivation, devront être soumises et reçues au plus tard **le 27 novembre 2020 (midi temps moyen de Greenwich / GMT)** via la procédure de candidature en ligne, comprenant (1) un questionnaire à remplir sur internet et (2) un formulaire en format Word à télécharger. Des informations supplémentaires concernant la sélection et la nomination des titulaires de mandats sont disponibles au lien électronique suivant :

<https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/SP/Pages/Nominations.aspx>

En cas de problèmes techniques, le Secrétariat peut être contacté par courrier électronique à hrcspecialprocedures@ohchr.org .

Le Secrétariat du Conseil des droits de l’homme saisit cette occasion pour présenter à toutes les Missions permanentes auprès des Nations Unies à Genève, les organisations internationales ou leurs bureaux, les institutions nationales des droits de l’homme, les organisations non gouvernementales, et aux autres organes des droits de l’homme l’assurance de sa plus haute considération.

16 octobre 2020